



Cocoa &
Forests
Initiative

L'adaptation face à des conditions changeantes
Rapport d'état d'avancement Touton – Côte d'Ivoire



TOUTON

Avril 2020

Préface

Touton était parmi les 12 premiers signataires de la déclaration de l'Initiative Cacao et Forêts qui a été préparée conjointement par la World Cocoa Foundation (WCF) et l'IDH sous les auspices des activités de développement de l'Unité internationale durable du Prince Charles.

Nous avons été particulièrement encouragés par cette évolution, car elle est conforme à la stratégie de Touton en matière de gouvernance du paysage. C'est un domaine dans lequel nous sommes actifs depuis plusieurs années, en particulier au Ghana. Nous avons travaillé avec les autorités forestières et cacaoyères ainsi qu'avec des partenaires de mise en œuvre pour développer une approche holistique qui va au-delà de l'impact du changement climatique au niveau des exploitations de cacao.

Il y a un an, Touton a publié ses premiers plans d'action conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative "Cacao et forêts".

Depuis lors, les acteurs des secteurs public et privé au Ghana et en Côte d'Ivoire ont pris des mesures importantes pour atteindre certains des objectifs essentiels définis dans l'accord-cadre de partenariat de la FCI.

À l'avenir, un élément important qui doit être abordé pour débloquer certains des défis auxquels nous sommes encore tous confrontés est le renforcement des systèmes de traçabilité à l'échelle nationale.

Cela s'avère essentiel pour lutter contre la déforestation, mais aussi pour d'autres éléments cruciaux d'une chaîne d'approvisionnement plus vertueuse, à savoir les considérations liées aux droits de l'homme et même les questions de sécurité alimentaire et de santé. À la lumière des événements récents, la conviction que des partenariats et une collaboration solide entre toutes les parties est primordiale est renforcée.

Touton continuera à jouer son rôle et à contribuer aux efforts collectifs pour lutter contre la déforestation dans les zones de cacaoculture dans les deux pays. En gardant à l'esprit que derrière ces engagements sectoriels, il y a des familles de cultivateurs de cacao qui comptent sur notre effort collectif pour améliorer leurs moyens de subsistance et ceux de leurs enfants.

Patrick de Boussac - Directeur Général de Touton

Table des Matières

Préface – message du Président	2
Chiffres clef	3
Qu'est-ce-que l'Initiative Cacao et Forêts ?	4
Quels sont les engagements clefs de l'ICF ?	6
Actions entreprises par Touton	8
2020 et après	14
Annexe	15

Chiffres Clef



En tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement nous soutenons nos clients en mettant en œuvre pour leur compte un éventail d'activités qui leur permettent de tendre vers leurs objectifs de durabilité dans les régions où nous leur fournissons du cacao.

Nos clients signataires de l'Initiative Cacao et Forêts rapportent donc sur les programmes que nous menons pour eux. Les chiffres ci-dessus ne couvrent que les activités que nous menons en sus.

Qu'est ce que l'Initiative Cacao et Forêts ?

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que les entreprises les plus importantes de la filière du cacao et du chocolat, ont signé en novembre 2017 des [accords historiques](#) visant à mettre fin à la déforestation et à promouvoir la restauration et la protection des forêts dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

Ce partenariat public-privé, appelé [Initiative Cacao & Forêts](#) (ICF) a été organisé par la World Cocoa Foundation (Fondation Mondiale du Cacao - WCF), IDH the Sustainable Trade Initiative (Initiative pour le commerce durable) et l'International Sustainability Unit (Unité internationale pour la durabilité - ISU) du Prince Charles, en partenariat avec les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Le Prince de Galles a [lancé l'ICF](#) en mars 2017 à Londres et a examiné les progrès de la mise en œuvre en novembre 2018.



Les cadres d'action commune pour la [Côte d'Ivoire](#) et le [Ghana](#) définissent des engagements de base, des mesures vérifiables et des objectifs assortis d'un calendrier nécessaires à une chaîne d'approvisionnement exempte de déforestation et positive pour la forêt.

Les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana mettent en place des stratégies nationales, des environnements en termes de politiques publiques et des structures de gouvernance pour la mise en œuvre de l'ICF. Ils veillent à ce que l'ICF soit liée à des initiatives similaires concernant d'autres matières premières et à ce qu'elle soit pleinement alignée par rapport aux stratégies de Réduction des Émissions dues au Déboisement et à la Dégradation des forêts (REDD), ainsi qu'à d'autres stratégies et plans nationaux pertinents. Ils donnent des lignes directrices opérationnelles essentielles et fournissent des données économiques, environnementales et sociales de base pour aider les entreprises à identifier et à planifier des activités d'investissement privées efficaces et effectives pour l'ICF.

Les gouvernements ont préparé des plans nationaux de mise en œuvre complets ([Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#)) comportant les priorités, les mesures et les calendriers du secteur public. Depuis 2017, les deux gouvernements ont respecté des engagements concernant les principaux aspects de la mise en œuvre de l'ICF, et ont, en particulier, apporté des révisions importantes au cadre juridique pour une gestion durable de la forêt, adopté les normes de la Banque mondiale en matière de garanties environnementales et sociales, et préparé et communiqué des cartes à jour du périmètre des zones protégées.

En mars 2019, les entreprises membres de l'ICF ont publié des plans d'action initiaux pour la période 2018-2022. Ces plans initiaux décrivent en détail la manière dont le secteur privé tiendra les engagements pris dans les cadres d'action. Chaque société a exposé les modalités de son soutien aux objectifs du cadre, en fonction du rôle qui est le sien dans la chaîne d'approvisionnement, de ses priorités stratégiques et de ses objectifs de durabilité pour le secteur du cacao. WCF a publié un résumé des plans d'action initiaux pour le secteur du cacao et du chocolat ([Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#)).

A la suite de la Journée internationale des forêts 2020, les sociétés membres de l'Initiative Cacao & Forêt (ICF) et les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana [ont rendu compte des deux premières années de mise en œuvre](#). Les entreprises ont publié des rapports individuels consacrés aux progrès et aux résultats se rapportant à la conduite de leurs actions propres. Ci-après figure le rapport annuel agrégé des actions des entreprises.

L'ICF a reçu le soutien de divers partenaires internationaux pour le développement et notamment de l'agence américaine pour le développement international (USAID), du département du Royaume-Uni pour le développement international (*Department for International Development*), de la Banque mondiale, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Green Commodities Program du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du ministère allemand

de la coopération et du développement économique, du ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, et de la Société financière internationale (IFS).

L'ICF opère en étroite coordination avec un large éventail d'organisations et de partenariats mondiaux et locaux, au nombre desquels Climate Focus, la German Initiative on Sustainable Cocoa, le Partenariat pour la Déclaration d'Amsterdam, le Partnerships for Forests, Proforest, la Rainforest Alliance, Tropical Forest Alliance, le World Resources Institute et WWF.

Le secteur est déterminé à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En 2018, nous avons élargi le périmètre de l'ICF, qui s'est étendue depuis l'Afrique de l'Ouest en Amérique Latine, avec l'initiative 'Cocoa, Forests & Peace' en Colombie.



Quels Sont Les Engagements Clefs De L'initiative Cacao Et Forêts ?

Les activités de l'Initiative Cacao & Forêts (ICF) répondent à trois priorités

La première priorité est la protection et la restauration de la forêt

À cette fin, gouvernements et entreprises se sont engagés à s'abstenir de toute nouvelle conversion forestière pour la production de cacao, et ont promis d'éliminer progressivement la production et l'approvisionnement illégaux de cacao dans des zones protégées.

Les deux pays adoptent une approche différenciée pour une gestion améliorée des réserves forestières, en fonction du degré de dégradation des forêts. En 2019, le gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté et publié un nouveau code forestier qui comportait notamment des politiques de promotion de l'agroforesterie cacaoyère dans le but de restaurer les terres endommagées et d'améliorer le couvert forestier, mais aussi d'encourager des moyens d'existence et une agriculture durable dans les forêts classées et les zones rurales. Le gouvernement ivoirien finalise actuellement les décrets d'application qui encadrent et précisent les nouvelles politiques publiques de la forêt.

Les deux gouvernements ont partagé des cartes du couvert forestier et de l'utilisation des sols. Ils travaillent en ce moment à leur mise à jour, de même qu'à celle des données socio-économiques sur les producteurs de cacao, ce qui contribuera à une meilleure information pour les investissements privés.

Pour veiller à une mise en œuvre et à un suivi effectif de ces engagements, les entreprises se sont engagées à développer des systèmes de suivi vérifiables permettant une traçabilité de l'exploitation au premier point d'achat pour leurs propres achats de cacao, et de travailler avec les pouvoirs publics à la mise en place d'un cadre national efficace de traçabilité englobant tous les négociants de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises partageront, de manière similaire, des informations avec les plateformes nationales satellites de suivi (en cours de développement) pour suivre efficacement les progrès de l'ICF, ainsi que pour traiter proactivement les menaces de déforestation.

La prochaine priorité essentielle est la production agricole durable et un meilleur revenu pour les producteurs

Il s'agit là de conditions préalables essentielles pour réduire l'empiètement agricole dans les forêts et améliorer la résilience des producteurs de cacao dans un contexte de changement climatique.

Les gouvernements et les entreprises accélèrent l'investissement dans la productivité à long terme du cacao pour « produire plus de cacao sur moins de terres ». Les principales mesures adoptées sont notamment des matériaux végétaux améliorés, la formation aux

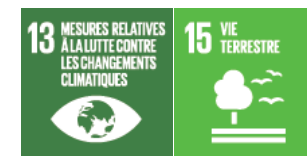
bonnes pratiques agricoles, la fertilité des sols, la réforme de la propriété foncière et le développement du potentiel des organisations agricoles. L'adoption de moyens d'existence durables et la diversification des revenus pour les producteurs de cacao ont été accélérées grâce à la diversification des cultures vivrières, le recours aux plantations intercalaires, ainsi que le développement de systèmes d'agroforesterie mixte et de cultures de cacao ombragées.

Le dernier domaine d'intervention est un fort engagement communautaire et d'inclusion sociale, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes

Les gouvernements et les entreprises se sont engagés à consulter Les autorités publiques et les entreprises se sont engagées à consulter et à faire participer pleinement et effectivement les producteurs de cacao pour la conception et la mise en œuvre de mesures clé, mais aussi la promotion de modèles de gestion ancrés localement pour la protection et la restauration des forêts. Les gouvernements ont adopté des garanties sociales et environnementales. Celles-ci évaluent et atténuent les effets et les risques sociaux de tout changement de l'utilisation des sols sur les populations concernées.

Cet ensemble d'actions public-privé témoigne d'engagements sans précédent dans les domaines de la protection et de la restauration des forêts, de la production durable de cacao et de l'amélioration des moyens d'existence des producteurs. Ensemble, elles sont alignées sur l'Accord de Paris sur le climat et joueront un rôle essentiel dans la séquestration du carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique, tant mondial que local.

Actions Entreprises Par Touton Dans Le Cadre De l'ICF



La Protection et Restauration de la forêt : l'Adaptation face à des conditions changeantes

Nous nous sommes engagés à prévenir toute activité qui puisse causer ou contribuer à la déforestation ou la dégradation de la forêt.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 nous demandons à nos fournisseurs de garantir que le cacao que nous leur achetons ne provient pas de parcs nationaux et de réserves.

Nous travaillons sur la cartographie des planteurs dans notre chaîne d'approvisionnement directe afin d'identifier et de collecter les données GPS polygonales de délimitation des plantations de cacao afin de garantir que le cacao ne provient pas de forêts situées dans le domaine rural, des parcs et réserves nationaux ou des forêts classées.

Nous avons par ailleurs commencé à mettre en œuvre des systèmes pour identifier d'éventuelles incohérences dans les volumes attendus et les volumes fournis afin de prévenir cela.

Nous participons actuellement à un projet pilote au Ghana avec des partenaires techniques, Satelligence et SNV, où nous étudions la possibilité de croiser des données captées par satellite pour différencier les zones forestières des zones de production de cacao et d'autres espèces végétales.

Si le système est probant, nous le piloterons en Côte d'Ivoire également.

Ces données, croisées avec les informations qui nous seront fournies par les autorités ivoiriennes, nous permettront également d'identifier les zones à risque, ainsi que les mesures de remédiation socio-économique qui seront prises par le gouvernement.

Nous avons par ailleurs retenu les services du CIRAD pour faire une étude sur les systèmes d'agroforesterie les plus efficaces en Afrique de l'Ouest afin de tester quelques systèmes phares avec nos planteurs partenaires (cf étude de cas p.10).

Au-delà de la mise en œuvre de systèmes d'agroforesterie, le taux d'adoption planteur est essentiel pour une mise à échelle pérenne. Nous veillerons à ce que ces recommandations soient en cohérence avec les recommandations des autorités compétentes (Conseil du Café Cacao, MINEF etc.).

Nous étudions également avec des partenaires de la société civile des mécanismes de financement mixtes permettant de soutenir durablement les activités entreprises.

En 2019, TOUTON a lancé un programme visant à mieux comprendre les attentes de leurs planteurs partenaires en matière d'agroforesterie.

Deux stagiaires Ivoiriens ainsi qu'une stagiaire Française, encadrés par le Cirad, ont travaillé côte-à-côte pour ce programme.

L'objectif est de favoriser l'adoption de systèmes agroforestiers, en adaptant l'appui technique aux attentes des cacaoculteurs encadrés par TOUTON.



Visite de plantation des chercheurs du Cirad et étudiants de TOUTON, Guiberoua.

La méthode conçue pour ce programme s'appuie sur des enquêtes ciblées auprès de cacaoculteurs dont les parcelles présentent des caractéristiques prioritaires pour le programme de reboisement. Ces agriculteurs sont identifiés à la fois sur la base de critères agronomiques (sélection en priorité d'anciennes cacaoyères, ou de cacaoyères pleins soleil par exemple) et sociaux-économiques des

exploitations cacaoyères (comme la capacité d'investissement, le désir de transmettre un patrimoine à leurs enfants ou de diversifier leurs revenus). L'analyse automatisée de ces enquêtes permet ensuite d'identifier les cacaoculteurs qui seraient les plus intéressés pour adopter une transition agroforestière, pour enfin leur proposer un modèle d'appui technique adapté à leurs situations sociale et économique ainsi qu'aux particularités de leurs parcelles de cacao.

Afin de renforcer ce programme, TOUTON s'est également engagé comme partenaire du projet Cocoa4Future, coordonné par le Cirad et financé par l'Union Européenne et l'AFD pour 5 ans (cf p.16).



Les échanges avec les producteurs ont mis en évidence des connaissances et pratiques inégales en matière d'agroforesterie.

Lorsqu'elles ont été observées, les pratiques agroforestières des producteurs ont semblé répondre à différentes motivations. Si la nécessité d'ombrage pour la cacaoyère est souvent abordée, d'autres usages sont également cités : les vertus médicinales des arbres, l'autoconsommation ou la vente de fruits, etc.

Marine Jouvin
Doctorante en Economie du Développement

Les cocoatechs Touton aident les planteurs avec la taille des cacaoyers et la plantation d'arbres

Je suis BAYILI Alain né le 25/10/1957 à Gagnoa. Je suis producteur de la coopérative PLAZA GAGNOA et je vis à Bernardkro dans la section de Bilahio.



J'ai une plantation de 4,5 ha qui date de 2007. La variété cacao de ma plantation est le CNRA et 1 ha de TOUT VENANT.

Nous avons constaté que la pluviométrie a changé depuis quelques temps à cause de la disparition du couvert forestier.

Nous producteurs, nous nous sommes dit que c'est en grande partie de notre faute si la forêt est en disparition à cause de nos grandes plantations de cacao, c'est pourquoi nous avons vu la coopérative PLAZA GAGNOA et TOUTON et ils nous ont donné 20 plants/ha pour chaque producteur.

Actuellement je compte plus de 30 arbres de variété SAMBA, IROKO, TECK, FRAKE, dans ma plantation de 4.5ha et je suis prêt à continuer le projet d'arbres à ombrage. En plus de cela la coopérative PLAZA GAGNOA et TOUTON ont formé des CocoaTechs qui sont venus prendre ma plantation comme parcelle de démonstration de taille et ils ont taillé plus de 2 ha.

Vraiment, cette taille a permis à ma plantation de connaître une bonne production. Pour finir, la taille et les arbres d'ombrage nous aident beaucoup parce qu'ils nous permettent de lutter contre la sécheresse du cacaoyer, contre la déforestation, et permettent à notre cacaoyer de bien vivre et avoir de bonne production. J'encourage tous les producteurs de planter les arbres et accepter de tailler leurs champs comme moi car cela augmente la production.

La plantation d'arbres pour combattre une pluviométrie en berne

Je suis Tokpa Sadia Ambroise né le 05/08/1984.
Je suis producteur de la coopérative PLAZA GAGNOA. Je vis à Bernardkro dans la section Bilahio depuis 2002. J'ai une plantation de cacao de 3Ha. La plantation de cacao a été créée en 2002. Les variétés cacao que j'ai sont du 'TOUT VENANT' et du cacao CNRA. Le cacao CNRA est sur une superficie de 1.5 ha.



Depuis la nouvelle année, il y a eu seulement une grosse pluie en février. A cause du temps qui a changé, les pluies varient ces

temps-ci. Cela entraîne une baisse de notre production et cause la sécheresse des cacaoyers.

Je pense que les pluies ont baissé à cause des arbres qui sont en voie de disparition. C'est pourquoi la Coopérative Plaza Gagnoa et TOUTON nous encouragent à planter des arbres dans nos champs pour lutter contre cela. La campagne passée, j'ai reçu 20 plants pour 1ha, mais j'avais déjà 40 plants d'arbre d'IROKO, FRAMIRE, de FRAKE sur mes 2ha avant le projet d'arbre de TOUTON et Plaza Gagnoa. Je suis prêt à toujours mettre des arbres dans mon champs si des spécialistes me disent que ces arbres ne suffisent pas pour les 3ha.

Ces plants d'arbres nous aident beaucoup parce qu'avant où il n'y avait pas d'arbres dans mon champ, il y a trop de lumière dans mon champ. Cela séchait les pieds de cacao et les fèves étaient de très petites formes, mais maintenant à cause de l'ombrage et les bonnes pratiques agricoles que la Coopérative Plaza et TOUTON nous ont enseigné ma plantation cacao produit beaucoup. J'encourage tous les producteurs à planter des arbres à ombrage compatible au cacaoyer dans leur plantation car cela fait du bien au cacaoyer.



Production Durable et Sources de Revenu des Producteurs – Professionnalisation et Croissance Économique

L'intensification agricole durable dans le domaine rural est une condition préalable essentielle à la réduction de la pression agricole sur les forêts. Nous travaillons avec des partenaires de la société civile ainsi que nos équipes propres pour former nos planteurs partenaires aux bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales. Nous mettons un accent particulier sur la diversification des sources de revenus – tant par la création de métiers de services agricoles que par la diversification des cultures.

Nous travaillons en outre avec des partenaires financiers et des partenaires de la société civile pour soutenir l'accès au financement des planteurs en les formant à de bonnes pratiques managériales.

Je suis TOH BI GOH FULBERT, né en 1979, Je suis producteur de la coopérative SNAPAL précisément à GAZOLILIE 2. J'ai une plantation de 2 ha et cela fait 2 ans que je suis membre de SNAPAL. Ma plantation a été créée en 2010. Cette année, j'ai déjà récolté près de 2 tonnes. La variété de cacao que j'ai plantée est le cacao CNRA. Je suis également Cocatech et j'ai pratiqué la taille dans ma plantation ; ce qui m'a permis de récolter 500 kg de plus.



Participation des Communautés et Inclusion Sociale – Protection des Droits Fondamentaux

Nous avons déjà piloté avec succès au Ghana des systèmes de consultation des communautés sur les enjeux du paysage en les sensibilisant aux interactions entre l'activité humaine et l'impact environnemental. Nous déployons maintenant cette approche en Côte d'Ivoire. Les modules de formation sont actuellement en cours d'actualisation suite à la publication du nouveau Code Forestier ivoirien.

A terme nous assurerons la mise en place de mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN).

Nous avons à cœur de promouvoir l'inclusion des femmes au niveau communautaire, et à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes adultes des milieux ruraux.

Notre Vision pour 2020 et pour L'avenir

Depuis 2018, les entreprises signataires s'efforcent de respecter leurs engagements pour mettre fin à la déforestation et restaurer les forêts dégradées dans le secteur du cacao.

En 2019, les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont tenu de nombreux engagements qui ont influencé la planification des entreprises. Les entreprises pourront désormais développer davantage leurs activités, en passant de la planification à la mise en œuvre.

Alors que les gouvernements continuent de fournir des informations essentielles (par exemple, des évaluations socio-économiques, des cartes d'utilisation des terres mises à jour, des décrets opérationnels pour la mise en œuvre du nouveau code forestier), les entreprises continueront d'intensifier leurs activités sous l'ICF, conformément aux priorités gouvernementales. Il s'agira notamment d'identifier les possibilités d'action collective au niveau du paysage, ainsi que de créer des partenariats avec des partenaires de développement mondiaux afin de favoriser l'impact positif des forêts sur le terrain.

En 2020, Touton continuera à déployer des activités qui contribuent aux 3 priorités clefs du cadre de l'ICF.

Nous continuerons à travailler avec nos partenaires sur des outils et des systèmes visant à améliorer notre capacité d'évaluation et de surveillance des risques de déforestation.

En 2020 nous entamons notre collaboration avec le CIRAD dans le cadre du projet DESIRA de l'Union européenne. Ce projet s'appuiera sur l'étude scientifique des modèles Ivoiriens de cacaoculture agroforestière, pour ensuite proposer des méthodes de conception participative de modèles agroforestiers aux cacaoculteurs.

Avec l'appui des institutions et Universités Ivoiriennes, d'ONG et d'acteurs de l'industrie chocolatière, ce projet apportera de nouvelles clefs pour renforcer une transition de la cacaoculture vers l'agroforesterie, répondant aux principales problématiques Ivoiriennes : la rationalisation du choix des espèces forestières, la sécurité alimentaire et financière des ménages, l'adaptation au changement climatique et la sécurité sanitaire de la production.

Nous continuerons par ailleurs à participer activement aux discussions menées par la World Cocoa Foundation et l'IDH et les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana en participant à des groupes de travail nationaux et sectoriels.

Une priorité essentielle pour tous les signataires de la FCI est le renforcement des systèmes de traçabilité au niveau national.

Tableau synthétique des actions Touton – Etat d'avancement ICF Côte d'Ivoire

Engagements	Actions	Indicateur	Objectif 2022	# réalisé en 2019	Résultat cumulé fin 2019
Protection and Restauration des Forêts					
1. Aucune conversion de zone forestière (comme définie dans la réglementation nationale et par les méthodologies HTC et HVC) pour la production de cacao.	1.1 Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	# de plantations cartographiées	32 000	14400	14 400
	1.2 Effectuer des évaluations des risques de déforestation dans toutes les zones d'approvisionnement direct.	# hectares couverts par les évaluations de risque de déforestation	20 000	0	0
2. Élimination de la production et l'approvisionnement de cacao dans les Parcs Nationaux et Réserves conformément à la promulgation et à l'application de la politique forestière nationale ainsi qu'au développement de moyens de subsistance alternatifs pour les agriculteurs touchés.	2.1 Un système sera adopté et publié en vue d'exclure les agriculteurs qui, dans la chaîne d'approvisionnement directe, produisent du cacao en zones protégées	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
	2.2 Toutes les plantations découvertes dans les réserves et les parcs nationaux seront signalées au gouvernement	% de plantations dans les réserves et les parcs nationaux signalés au gouvernement : à déterminer	à déterminer	à déterminer	
	2.3 Appuyer la transition des producteurs de cacao vers des moyens de subsistance alternatifs via une assistance technique adressée aux entreprises agricoles et non-agricoles	# d'agriculteurs à l'intérieur des zones protégées bénéficiant d'une assistance	à déterminer	à déterminer	
3. Aucun approvisionnement direct en cacao provenant des Parcs Nationaux et Réserves au travers des programmes d'approvisionnement direct et traçables des entreprises	3.1 Mettre en œuvre des outils/technologies de traçabilité pour garantir qu'aucun achat de cacao ne provienne des réserves et parcs nationaux (de toutes les zones forestières)	% du cacao de source directe traçable jusqu'à l'exploitation	100%	100%	100%
4. Une approche différenciée basée sur le niveau de dégradation des forêts sera développée et sera traduite en une stratégie nationale de restauration des forêts	4.1 Soutenir la restauration des forêts classées en collaborant avec les producteurs de cacao, le gouvernement l'industrie forestière pour mettre en œuvre des contrats d'agroforesterie mixtes sous forme d'intervention portant sur la restauration et les moyens de subsistance.	Nbre de contrats d'agroforesterie agricole signés: à déterminer	à déterminer	à déterminer	
		Nbre d'hectares restaurés dans les forêts classées : à déterminer	à déterminer	à déterminer	
5. Un statut légal de protection et de gestion pour les forêts résiduelles du domaine forestier protégé (domaine rural) de Côte d'Ivoire	5.1 Coopérer avec le gouvernement sur la mise en application de ces dispositions afin de prévenir la pratique de la déforestation sur les propriétés forestières légalement protégées (du domaine rural)	Nbre d'hectares de forêts protégées dans le domaine rural : à déterminer	à déterminer	à déterminer	

6. Développement et publication de cartes actualisées du couvert forestier et de l'utilisation des terres pour les différentes forêts, de données socio-économiques sur les producteurs de cacao et leurs communautés dépendants de ces forêts, et développement de directives opérationnelles détaillées	6.1 Appuyer les plans futurs du gouvernement en matière de gestion adaptative des différentes zones forestières en soutien aux moyens de subsistance des communautés de cacaoculteurs dépendant de la forêt.	<i>Oui/Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
	6.2 Participer à l'élaboration des plans d'aménagement du territoire et d'utilisation des terres aux niveaux régional et national, en partageant avec le gouvernement les plans (cartes) d'utilisation des terres.	<i>Oui/Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
7. L'application publique du Code Forestier et des textes subséquents et la gouvernance par le secteur public seront renforcées	7.1 Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour former les producteurs au nouveau code forestier	<i># producteurs touchés par les programmes de sensibilisations</i>	<i>20 000</i>	<i>0</i>	
	7.2 Mettre à jour des formations et les supports de sensibilisation des producteurs en fonction du code forestier révisé.	<i>Oui/Non</i>	<i>Oui</i>	<i>en cours</i>	
8. Collaboration publique-privé pour mobiliser davantage de ressources techniques et financières pour la protection et la restauration des forêts	8.1 Mobiliser des financements pour la protection et la restauration des forêts	<i>Montant en \$ mobilisé en faveur de la protection et de la restauration des forêts : à déterminer</i>	<i>à déterminer</i>		
		<i># hectares with forest protection and restoration financing</i>	<i>à déterminer</i>		
		<i># Nbre producteurs participant à des contrats PSE</i>	<i>fait pour le compte de clients</i>		
9. Collaboration publique-privée pour identifier les bonnes pratiques, les itinéraires techniques et les mécanismes incitatifs pour la restauration des forêts, et les systèmes d'agroforesterie mixtes	9.1 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte.	<i># Nbre d'arbres multi-usages distribués sur les exploitations</i>	<i>fait pour le compte de clients</i>		
		<i># hectares d'agroforesterie cacaoyère mis au point</i>	<i>15 Ha (Touton SAO)</i>		
	9.2 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres indigènes pour la restauration des zones hors-plantation (reboisement).	<i># Nbre d'arbres indigènes plantés hors-exploitations</i>	<i>fait pour le compte de clients</i>		
		<i>Nbre d'hectares de zone forestière restaurées : à déterminer</i>	<i>fait pour le compte de clients</i>		

10. Création par le gouvernement, en collaboration avec toutes les parties prenantes, d'un fonds public-privé pour le financement sur le long terme des actions de préservation et de réhabilitation des zones forestières HVC	10.1 Soutenir la création du fonds public-privé de conservation et de réhabilitation des forêts	Montant en \$ contribués au fonds : à déterminer	à déterminer	à déterminer	
Production Durable et Sources de Revenu des Producteurs [1]					
11. Promouvoir l'investissement dans la productivité à long terme du cacao dans des zones appropriées d'un point de vue environnemental afin de produire « plus de cacao sur moins de terres »	11.1 Distribution de matériel végétal amélioré pour le cacao.	Nbre de semis améliorés distribués aux agriculteurs : à déterminer	à déterminer	1000	1000
	11.2 Créer et/ou fournir des pépinières de cacao avec du matériel végétal amélioré pour le cacao	Nbre pépinières avec des plants de cacao améliorés: à déterminer	à déterminer	1	1
	11.3 Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA).	# producteurs formés aux BPA	12 000	12 000	12 000
	11.4 Appuyer la réhabilitation de plantations de cacao	# Nbre d'hectares de cacao réhabilités : à déterminer	à déterminer	0,9	0,9
12. Promouvoir des sources durables et diversifiées de revenus pour les producteurs de cacao	12.1 Promouvoir la diversification des cultures au niveau de la plantation	Nbre de producteurs appliquant la diversification des cultures	fait pour le compte de clients		
	12.2 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte.	Nbre d'arbres multi-usages distribués sur les exploitations	Déjà rapporté sous 9.1		
13. Promouvoir l'inclusion financière et l'innovation afin de faciliter l'accès des producteurs à des fonds de roulement et d'investissement pour la production et la rénovation des plantations	13.1 Promouvoir l'expansion de l'épargne par les agriculteurs	Nbre de producteurs dans la chaîne d'approvisionnement disposant d'un compte épargne	fait pour le compte de clients		
	13.2 Offrir des produits financiers aux agriculteurs	# Nbre de producteurs participant à des groupes AVEC	fait pour le compte de clients		
	13.2 Offrir des produits financiers aux agriculteurs	Nbre de producteurs à qui un produit financier a été proposé	fait pour le compte de clients		

14. Améliorer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement, avec pour objectif final 100% du cacao traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat. Un plan d'action pour la traçabilité sera développé et mis en œuvre étape par étape afin d'atteindre une traçabilité complète et vérifiable, applicable à tous d'ici fin 2019.	14.1 Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	# d'exploitations cartographiées dans la chaîne d'approvisionnement direct	Déjà rapporté sous 1.1		
	14.2 Mettre en œuvre le système de traçabilité au niveau de l'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement directe	% du cacao de source directe traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat	Déjà rapporté sous 3.1		
<i>Participation des Communautés et Inclusion Sociale</i>					
15. Partage complet et efficace des informations, consultation et participation pleine et entière des producteurs de cacao et leurs communautés qui sont affectés par les changements d'utilisation des terres proposés.	15.1 Organiser des consultations au niveau des communautés cacaoyères sur la mise en œuvre des Cadres d'Action	# communautés ayant reçu des séances de consultations	45 communities (ca. 250 pax/community)	fait pour le compte de clients	
16. Promouvoir des modèles communautaires de protection et de restauration des forêts	16.1 Établir et/ou appuyer des programmes communautaires de gestion des ressources naturelles pour la restauration/protection de la forêt	# ocommunautés cacaoyères actives disposant d'un programme de restauration et de protection des forêts	45 communities	fait pour le compte de clients	
		# Nbre d'hectares sous GCRN			
17. Développement de plans d'action pour la protection et restauration de la forêt, et l'intensification responsable de l'agriculture qui prennent en compte les besoins de la jeunesse et les questions d'égalité des genres.	17.1 Développer des plans d'action qui soient sensibles aux dimensions jeunes et genre	# communautés cacaoyères avec des programmes axés sur le genre	50 communities	fait pour le compte de clients	
		# cocommunautés cacaoyères avec des programmes axés sur les jeunes	50 communities	fait pour le compte de clients	

[\[1\] Les chiffres repris sous les engagements 11\(1\) et 11\(2\) et 11\(4\) sont relatifs à nos plantations à la SAO \(Société Agricole de l'Ouest\)](#)

Touton est un acteur agro-industriel de premier plan. Notre savoir-faire s'appuie sur près de 170 ans d'expérience dans la fourniture de produits de haute qualité à nos clients. En plus de fournir du cacao, du café, de la vanille et des ingrédients naturels issus de sources responsables, nous renforçons notre engagement dans les pays producteurs de produits de base grâce à des opérations de transformation du cacao. Avec des filiales dans les régions d'origine, et des agents dans des lieux clés, la force de Touton repose sur les compétences de ses travailleurs, la diversité culturelle de ses équipes et une profonde compréhension des pays dans lesquels l'entreprise opère.

TOUTON SA

Cidex 13 – 1 rue René-Magne

33083 Bordeaux cedex

France

T +33 (0)5 56 69 33 69

F +33 (0)5 56 69 33 66

www.touton.com